DECISION N° DC34/22

Avenant n°2 au marché n°20.011 relatif aux prestations d'impression et de livraison d'outils de communication pour le SIOM de la Vallée de Chevreuse

Le Président du SIOM de la Vallée de Chevreuse,

Vu les articles L 5711-1, L 5211-2, L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Commande Publique et notamment ses articles L2194-1, R2194-6,

Vu la délibération DL 44/2020 du 23 juillet 2020 portant sur les délégations du Comité syndical au Président du SIOM,

Vu la décision dc 52/2020 du 24 novembre 2020 portant attribution de l'accord-cadre relatif aux prestations d'impression, façonnage et livraison d'outils de communication pour les actions relatives aux déchets ménagers et assimilés, aux sociétés :

- ARTEPRINT, ZONE INDUSTRIELLE DES CHANOUX 79 A 83, 79 RUE DES FRERES LUMIERE, 93330 NEUILLY SUR MARNE
- WILLAUME EGRET, 16 rue Denis Papin, 91240 Saint Michel sur Orge
- EDITAM, 33 boulevard Malesherbes, 75008 Paris 08

Considérant que le jugement du Tribunal de Bobigny, en date du 24 mai 2022, a arrêté le plan de cession de la société ARTEPRINT, titulaire initial du marché, sise ZONE INDUSTRIELLE DES CHANOUX, 79 rue des Frères Lumière, 93330 Neuilly-sur-Marne, au profit de la société par Actions Simplifiée BR INVESTISSEMENTS, inscrite au RCS de MEAUX sous le numéro 434 445 763, sise 38, rue Gay Lussac – 77290 MITRY MORY.

Considérant la nécessité d'effectuer un avenant de transfert lorsque des modifications affectent la personne titulaire du marché en faveur d'une autre société,

DECIDE

ARTICLE 1 :

De signer l'avenant n°2 au marché 20.011 relatif aux prestations d'impression et de livraison d'outils de communication pour le SIOM de la Vallée de Chevreuse, avec la société ARTEPRINT by SB, filiale de BR Investissements, sise 38 rue Gay-Lussac 77290 Mitry Mory.

ARTICLE 2 :

L'avenant a pour objet le transfert du marché 20.011 relatif aux prestations d'impression et de livraison d'outils de communication pour le SIOM de la Vallée de Chevreuse, attribué initialement le 02 décembre 2020 à la société ARTEPRINT, à la société BR INVESTISSEMENTS, inscrite au RCS de MEAUX sous le numéro 434 445 763, sise 38, rue Gay Lussac – 77290 MITRY MORY.

La société ARTEPRINT SB, filiale de BR Investissements, possède les garanties professionnelles et financières suffisantes pour assurer la bonne exécution du contrat.

Les autres conditions du marché restent inchangées.

ARTICLE 3 :

Le présent avenant n'emporte pas de conséquences financières. Il prend effet à compter de sa date de signature.

ARTICLE 4 :

Les crédits relatifs au présent marché sont prévus au Budget Primitif, secteur public, section fonctionnement.

ARTICLE 6 :

La présente décision sera portée à la connaissance du Comité syndical lors de sa prochaine réunion et sera affichée conformément aux dispositions légales.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Villejust, le 28 NOV. 2022

Le Président,

Jean-François VIGIER

Décision : - transmise en Préfecture le : 28 NOV. 2022
- affichée le : 28 NOV. 2022

SYNDICAT MIXTE
DES ORDURES MENAGERES
DE LA VALLEE DE CHEVREUSE

Chemin Départemental 118
91978 COURTABŒUF Cedex
Tél. : 01 64 53 30 00 - Fax : 01 64 53 30 09
SIRET : 20006232100019 - CODE APE : 3811Z

www.siom.fr

e-legalite.com
Transfert légal inter-administrations

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION PAR LA PREFECTURE

Organisme : SIOM de la vallée de Chevreuse

Utilisateur : Bruneau

Paramètre de la transaction:

Type de transaction:	*Transmission d'actes*
Nature de l'acte:	*Autres*
Numéro de l'acte:	*DC34_2022*
Date de la décision:	*2022-11-28 00:00:00+01*
Objet:	*Avenant n°2 au marché n°20.011 relatif aux prestations d'impression et de livraison d'outils de communication pour le SIOM de la Vallée de Chevreuse*
Classification matières/sous-matières:	*1.1*
Identifiant unique:	*091-200062321-20221128-DC34_2022-AU*

Fichier de vie de la transaction

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier:		
091-200062321-20221128-DC34_2022-AU-1-1_0.xml	*text/xml*	*971*
nom original:		
dc 34.pdf	*application/pdf*	*116652*
nom de métier:		
99_AU-091-200062321-20221128-DC34_2022-AU-1-1_1.pdf	*application/pdf*	*116652*

Cycle Contenu dans l'archivage

Etat	Date	Message
Posté	*28 novembre 2022 à 15h14min21s*	*Dépôt initial*
En attente de transmission	*28 novembre 2022 à 15h15min04s*	*Accepte par le TdT : validation OK*
Transmis	*28 novembre 2022 à 15h15min13s*	*Transmis au MIAT*
Acquittement reçu	*28 novembre 2022 à 15h21min14s*	*Recu par le MIAT le 2022-11-28*